



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

HAUTE-SAVOIE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°74-2020-152

PUBLIÉ LE 25 AOÛT 2020

Sommaire

74_DDT_Direction départementale des territoires de Haute-Savoie

74-2020-08-25-001 - Arrêté n° DDT-2020-1048 du 25 août 2020 de subdélégation de signature du directeur départemental des territoires de la Haute-Savoie (7 pages)

Page 3

74_Préf_Préfecture de Haute-Savoie

74-2020-08-24-053 - ARRETE N° PREF/DRHB/BOA/2020-061 portant délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire en préfecture et sous-préfectures de la Haute-Savoie (5 pages)

Page 11

74_DDT_Direction départementale des territoires de
Haute-Savoie

74-2020-08-25-001

Arrêté n° DDT-2020-1048 du 25 août 2020 de
subdélégation de signature du directeur départemental des
territoires de la Haute-Savoie



PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE

Direction départementale
des territoires

Secrétariat général

Conseil de gestion

Affaire suivie par Ghislaine Grandchamp
tél. : 04 50 33 77 55
ghislaine.grandchamp@haute-savoie.gouv.fr

Annecy, le 25 août 2020

LE PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE
Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'ordre national du Mérite

Arrêté n° DDT-2020-1048 de subdélégation de signature du directeur départemental des territoires de la Haute-Savoie

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions et notamment son article 34 ;

VU la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République et en particulier son article 7 ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements et notamment ses articles 43 et 44 ;

VU l'arrêté du 28 juillet 2017 du Premier ministre, portant nomination de M. Francis CHARPENTIER en qualité de directeur départemental des territoires de la Haute-Savoie ;

VU l'arrêté du 20 novembre 2019 du Premier ministre et du ministre de l'Intérieur, portant nomination de M. Raphaël GUILLET en qualité de directeur départemental adjoint des territoires de la Haute-Savoie ;

VU l'arrêté préfectoral n° PREF/DRHB/BOA/2020-038 du 24 août 2020, portant délégation de signature à M. Francis CHARPENTIER, directeur départemental des territoires de la Haute-Savoie .

ARRETE

Article 1 - Conformément à l'article 2 de l'arrêté n° PREF/DRHB/BOA/2020-038 du 24 août 2020, donnant délégation de signature à M. Francis CHARPENTIER, directeur départemental des territoires de la Haute-Savoie, subdélégation de signature est donnée à :

1 - 1 – Pour l'ensemble des décisions mentionnées à l'article 1^{er} de l'arrêté préfectoral n° PREF/DRHB/BOA/2020-038 du 24 août 2020

M. Raphaël GUILLET, directeur adjoint.

15 rue Henry-Bordeaux - 74998 Annecy cedex 9
téléphone : 04 50 33 60 00 – télécopie : 04 50 27 96 09 – courriel : ddt@haute-savoie.gouv.fr
internet : www.haute-savoie.gouv.fr
horaires d'ouverture : 8 h 30 – 12 h 00 / 13 h 30 – 17 h 00 (16 h 00 le vendredi)

1 - 2 - Pour les affaires visées au chapitre AG – Administration générale :

*** pour l'ensemble des décisions (hors AG 2) :**

Mme Sylvia CHARPIN, secrétaire générale (SG),

*** pour les affaires visées au paragraphe AG 1 :**

M. Jean-Pierre GODDET, responsable de la cellule ressources humaines et formation (SG-CRHF),

*** pour l'octroi des congés annuels visés au sous-paragraphe AG 1.1 :**

délégation est donnée aux personnels d'encadrement des services, cellules et unité territoriale.

1 - 3 - Pour les affaires visées au chapitre AJ - Affaires juridiques et contentieuses :

*** pour l'ensemble des décisions, à l'exclusion des paragraphes AJ 2, AJ 6 et AJ 7 :**

Mme Sylvia CHARPIN, secrétaire générale (SG),

M. Laurent KOMPF, chef du service aménagement, risques (SAR),

*** pour les affaires visées au paragraphe AJ 1 :**

M. Stéphane RENÉ, chef de la cellule juridique (SG-CJ),

*** pour les affaires visées au paragraphe AJ 3 :**

M. Stéphane RENÉ, chef de la cellule juridique (SG-CJ),

Mme Céline BOCQUET, chargée du pré-judiciaire (SG/CJ),

M. Guillaume FISCHBACH, chargé du contentieux pénal de l'urbanisme (SG/CJ),

Mme Odile ARNAU-SABADIE, chef de la cellule application du droit des sols (SAR-CADS),

M. Florent GODET, adjoint au chef du service aménagement, risques (SAR),

M. Damien ASSADET, chef du service eau, environnement (SEE),

M. Thomas RIETHMULLER, adjoint au chef du service eau, environnement (SEE),

Mme Anne DUMÉ, chargée de mission politique de l'eau, digues et gestion du DPF non navigable (SEE),

Mme Agnès PATRIARCA, chef de la cellule milieux aquatiques (SEE-CMA),

M. Bertrand SOLDANO, chef de la cellule prévention des pollutions et ressources (SEE-CPPR),

M. Laurent GEORGE, chef de la cellule milieux naturels, forêt et cadre de vie (SEE-CMNFCV),

M. Claude GEMIGNANI, chargé de mission forêt (SEE-CMNFCV),

M. Sébastien MALAN, chargé de mission réserves naturelles nationales et Natura 2000 (SEE-CMNFCV),

M. Amédée FAVRE, chef de la cellule chasse, pêche et faune sauvage (SEE-CCPFS),

Mme Ariane STEPHAN, chef de la cellule prévention des risques (SAR-CPR),

*** pour les affaires visées au paragraphe AJ 4 :**

M. Stéphane RENÉ, chef de la cellule juridique (SG-CJ),

Mme Céline BOCQUET, chargée du contentieux pénal de l'urbanisme (SG-CJ),

Mme Odile ARNAU-SABADIE, chef de la cellule application du droit des sols (SAR-CADS),

M. Stéphane VIALLET, chef du service transition énergétique et mobilités (STEM),

Mme Delphine ROTH LISBERGER, adjointe au chef du service transition énergétique et mobilités (STEM),
chef de la cellule sécurité routière (STEM-CSR),

M. Bertrand LHEUREUX, chef du service économie agricole (SEA),

M. Vincent BONEU, adjoint au chef du service économie agricole (SEA), chef de la cellule agriculture et
développement rural (SEA-CADR),

M. Damien ASSADET, chef du service eau, environnement (SEE),

Mme Anne DUMÉ, chargée de mission politique de l'eau, digues et gestion du DPF non navigable (SEE),

Mme Agnès PATRIARCA, chef de la cellule milieux aquatiques (SEE-CMA),

M. Bertrand SOLDANO, chef de la cellule prévention des pollutions et des ressources (SEE-CPPR),

M. Amédée FAVRE, chef de la cellule chasse, pêche et faune sauvage (SEE-CCPFS),

M. Laurent GEORGE, chef de la cellule milieux naturels, forêt et cadre de vie (SEE-CMNFCV),

M. Thomas RIETHMULLER, adjoint au chef du service eau, environnement (SEE),

Mme Ariane STEPHAN, chef de la cellule prévention des risques (SAR-CPR),

M. Eric GUICHON, chef de l'unité territoriale de Thonon,

M. Eric LEDEZ, adjoint au chef de l'unité territoriale de Thonon, chef du pôle lac Léman,

Mme Karine LAMBERSENS, chef de l'unité lacs (direction),
M. Stéphane GRAND, adjoint au chef de l'unité lacs, référent lac d'Annecy (direction).

1 - 4 - Pour les affaires visées au chapitre AUR – Aménagement, urbanisme et risques :

*** pour l'ensemble des affaires :**

M. Laurent KOMPF, chef du service aménagement, risques (SAR),

*** pour l'ensemble des affaires (à l'exclusion du AUR 2 p) :**

M. Florent GODET, adjoint au chef du service aménagement, risques (SAR),

M. Stéphane VIALLET, chef du service transition énergétique et mobilités (STEM),

*** pour les affaires visées au sous-paragraphe AUR 1 b et aux sous-paragraphes**

AUR 2 d, AUR 2 e, AUR 2 f, AUR 2 g, AUR 2 h, AUR 2 i, AUR 2 j et AUR 2 k,

AUR 3 sauf, en cas d'avis divergent avec le maire, refus concernant les activités économiques et la création de logements,

AUR 4 :

Mme Odile ARNAU-SABADIE, chef de la cellule application du droit des sols (SAR-CADS),

*** pour les affaires visées au sous-paragraphe AUR 1 b et aux paragraphes**

AUR 2 d, AUR 2 e, AUR 2 f, AUR 2 g, AUR 2 h, AUR 2 i, AUR 2 j et AUR 2 k,

AUR 3 sauf, en cas d'avis divergent avec le maire, refus concernant les activités économiques et la création de logements,

AUR 4,

dans la limite des compétences territoriales :

M. Eric GUICHON, chef de l'unité territoriale de Thonon,

M. Eric LEDEZ, adjoint au chef de l'unité territoriale de Thonon, chef du pôle lac Léman,

*** pour les lettres visées aux sous-paragraphes AUR 2 d, AUR 2 e, AUR 2 f et AUR 2 h :**

les agents dont les noms suivent et dans la limite des compétences territoriales définies ci-après :

- Département de la Haute-Savoie :

M. Joël GIROD, référent application du droit des sols (SAR/CADS),

Mme Liliane DESTRET, instructrice en urbanisme État et fiscalité (SAR-CADS),

Mme Monique EXCOFFIER, instructrice en urbanisme et fiscalité (SAR-CADS),

Mme Brigitte LACRAZ, instructrice en urbanisme et fiscalité (SAR-CADS), jusqu'au 30 septembre 2020,

- Unité territoriale de Thonon :

M. Philippe STEPHEN, chef du pôle application du droit de sols et fiscalité,

M. Jean-Marc DAGAND, instructeur en urbanisme et fiscalité,

*** pour les affaires visées au paragraphe AUR 5 :**

Mme Ariane STEPHAN, chef de la cellule prévention des risques (SAR-CPR),

*** pour les affaires visées au paragraphe AUR 6 :**

M. Damien ASSADET, chef du service eau, environnement (SEE),

M. Thomas RIETHMULLER, adjoint au chef du service eau, environnement (SEE),

Mme Anne DUMÉ, chargée de mission politique de l'eau, digues et gestion du DPF non navigable (SEE),

Mme Agnès PATRIARCA, chef de la cellule milieux aquatiques (SEE-CMA).

1 - 5 - Pour les affaires visées au chapitre EE – Eau et environnement :

*** pour l'ensemble des décisions (à l'exclusion du EE 14) :**

M. Damien ASSADET, chef du service eau, environnement (SEE),

M. Thomas RIETHMULLER, adjoint au chef du service eau, environnement (SEE),

M. Laurent KOMPF, chef du service aménagement, risques (SAR),

M. Stéphane VIALLET, chef du service transition énergétique et mobilités (STEM).

*** pour les affaires visées aux paragraphes EE 1 (à l'exclusion de EE 1 h) et EE 4 (à l'exclusion de EE 4 o, EE 4 q, EE 4 r)**

M. Amédée FAVRE, chef de la cellule chasse, pêche et faune sauvage (SEE-CCPFS),

*** pour les affaires visées au sous-paragraphe EE 2 b et aux paragraphes EE 11 et EE 12 :**

Mme Agnès PATRIARCA, chef de la cellule milieux aquatiques (SEE-CMA),

M. Bertrand SOLDANO, chef de la cellule prévention des pollutions et ressources (SEE-CPPR),

Mme Anne DUMÉ, chargée de mission politique de l'eau, digues et gestion du DPF non navigable (SEE),

*** pour les affaires visées aux paragraphes EE 3 (à l'exclusion de EE 3 a et EE 3 b), EE 5 (à l'exclusion de EE 5 a, EE 5 c, EE 5 e, EE 5 f), EE 6, EE 7 et EE 9 :**

M. Laurent GEORGE, chef de la cellule milieux naturels, forêt et cadre de vie (SEE-CMNFCV),

*** pour les affaires visées au paragraphe EE 8 :**

Mme Delphine ROTH LISBERGER, adjointe au chef du service transition énergétique et mobilités (STEM), chef de la cellule sécurité routière (STEM-CSR),

M. Lionel PUPPIS, chef de la cellule déplacements (STEM-CD),

*** pour les affaires visées au paragraphe EE9 :**

M. Florent GODET, adjoint au chef du service aménagement, risques (SAR),

M. Cédric GODEFROY, chargé de mission montagne (SAR),

*** pour les affaires visées au paragraphe EE 10 :**

M. Bertrand SOLDANO, chef de la cellule prévention des pollutions et ressources (SEE-CPPR).

1 - 6 - Pour les affaires visées au chapitre HC – Habitat et construction :

*** pour l'ensemble des décisions :**

Mme Amandine CÉLIÉ, chef du service habitat (SH),

M. David HENEULT, adjoint au chef du service habitat (SH), chef de la cellule aides habitat public (SH-CAHP),

Mme Sylvia CHARPIN, secrétaire générale (SG),

M. Laurent KOMPF, chef du service aménagement, risques (SAR),

*** pour les affaires visées aux paragraphes HC 2, HC 4, HC 5 et HC 6 :**

Mme Mathilde ELMASRY, chef de la cellule politique de l'habitat et de la ville (SH-CPHV),

*** pour les affaires visées au paragraphe HC 3 :**

M. Jérôme RAMANZIN, chef de la cellule bâtiment durable (SH-CBD) ,

*** pour les affaires visées au sous-paragraphe HC 1 f :**

Mme Anne FONTA, chef de la cellule intervention habitat privé (SH-CIHP),

*** pour les affaires visées au paragraphe HC 5 :**

M. Sylvain THOMAS, chargé de mission mobilisation du foncier pour la production de logements (SH).

1 - 7 - Pour les affaires visées au chapitre EA – Économie agricole :

*** pour l'ensemble des décisions :**

M. Bertrand LHEUREUX, chef du service économie agricole (SEA),

M. Vincent BONEU, adjoint au chef du service économie agricole (SEA), chef de la cellule agriculture et développement rural (SEA-CADR),

*** pour les affaires visées aux sous-paragraphes EA 1 d, EA 1 e, et aux paragraphes EA 4 et EA 5 :**

Mme Nathalie DURAND, chef de la cellule aides directes de la PAC et contrôles (SEA-CADPC),

*** pour les affaires visées aux paragraphes EA 1, EA 2, EA 3 et EA 6 :**

M. Antoine MENET, chef de la cellule agro-écologie et filières (SEA-CAEF),

*** pour les affaires visées aux sous-paragraphes EA 1 e, EA 1 g et EA 1 h :**

M. Damien ASSADET, chef du service eau, environnement (SEE),

M. Thomas RIETHMULLER, adjoint au chef du service eau, environnement (SEE),

M. Laurent GEORGE, chef de la cellule milieux naturels, forêt et cadre de vie (SEE-CMNFCV),

M. Amédée FAVRE, chef de la cellule chasse, pêche et faune sauvage (SEE-CCPFS).

1 - 8 - Pour les affaires visées au chapitre FE – Gestion des fonds européens :

*** pour l'ensemble des décisions (à l'exclusion du FE 1 b) :**

M. Bertrand LHEUREUX, chef du service économie agricole (SEA),

M. Vincent BONEU, adjoint au chef du service économie agricole (SEA), chef de la cellule agriculture et développement rural (SEA-CADR),

Mme Nathalie DURAND, chef de la cellule aides directes de la PAC et contrôles (SEA-CADPC),

M. Antoine MENET, chef de la cellule agro-écologie et filières (SEA-CAEF),

M. Damien ASSADET, chef du service eau, environnement (SEE),

M. Thomas RIETHMULLER, adjoint au chef du service eau, environnement (SEE),

M. Laurent GEORGE, chef de la cellule milieux naturels, forêt et cadre de vie (SEE-CMNFCV),

M. Amédée FAVRE, chef de la cellule chasse, pêche et faune sauvage (SEE-CCPFS).

1 - 9 - Pour les affaires visées au chapitre SER – Sécurité - éducation routière :

*** pour l'ensemble des décisions, sauf les décisions de retrait d'agrément des établissements d'enseignement de la conduite automobile :**

M. Stéphane VIALLET, chef du service transition énergétique et mobilités (STEM),

Mme Delphine ROTHLSBERGER, adjointe au chef du service transition énergétique et mobilités (STEM), chef de la cellule sécurité routière (STEM-CSR),

M. Laurent KOMPFF, chef du service aménagement, risques (SAR),

Mme Éléonore RICHARD, chef de la cellule éducation routière (STEM-CER),

Mme Martine MANESSE, adjointe à la chef de la cellule éducation routière (STEM-CER),

*** pour les affaires visées au paragraphe SER 1 :**

Mme Rachel CHAPUIS, coordinatrice sécurité routière (STEM-CSR),

M. Nicolas RAMELLA-PEZZA, chargé de mission observatoire départemental de la sécurité routière et contrôles automatisés (STEM-CSR).

1 - 10 - Pour les affaires visées au chapitre TC – Transports et contrôles :

*** pour l'ensemble des affaires :**

M. Stéphane VIALLET, chef du service transition énergétique et mobilités (STEM),

Mme Delphine ROTHLSBERGER, adjointe au chef du service transition énergétique et mobilités (STEM), chef de la cellule sécurité routière (STEM-CSR),

M. Laurent KOMPFF, chef du service aménagement, risques (SAR),

*** pour les affaires visées aux paragraphes TC 1 :**

M. Lionel PUPPIS, chef de la cellule déplacements (STEM-CD),

*** pour les affaires visées au paragraphe TC 3**

Mme Odile ARNAU-SABADIE, chef de la cellule application du droit des sols (SAR-CADS),

M. Damien ASSADET, chef du service eau, environnement (SEE),

M. Vincent BONEU, adjoint au chef du service économie agricole (SEA), chef de la cellule agriculture et développement rural (SEA-CADR),

Mme Amandine CÉLIÉ, chef du service habitat (SH),

Mme Sylvia CHARPIN, secrétaire générale (SG),

Mme Nathalie DURAND, chef de la cellule aides directes de la PAC et contrôles (SEA-CADPC),

M. Amédée FAVRE, chef de la cellule chasse, pêche et faune sauvage (SEE-CCPFS),
 M. Laurent GEORGE, chef de la cellule milieux naturels, forêt et cadre de vie (SEE-CMNFCV),
 M. Florent GODET, adjoint au chef du service aménagement, risques (SAR),
 M. David HENEAULT, adjoint au chef du service habitat (SH), chef de la cellule aides habitat public (SH-CAHP),
 M. Dominique LEDOUX, animateur territorial (SAR-PA),
 M. Bertrand LHEUREUX, chef du service économie agricole (SEA),
 Mme Muriel MARIOTTO, animatrice territoriale (SAR-PA),
 Mme Agnès PATRIARCA, chef de la cellule milieux aquatiques (SEE-CMA),
 M. Stéphane RENÉ, chef de la cellule juridique (SG-CJ),
 M. Thomas RIETHMULLER, adjoint au chef du service eau, environnement (SEE),

*** pour les affaires visées au paragraphe TC 5 :**

M. Sylvain CAPERAA NYGREN, chargé de mission gestion de crise, sécurité défense (STEM).

1 - 11 - Pour les affaires visées au chapitre DPF - Domaine public fluvial :

*** pour les affaires visées au paragraphe DPF 1, pour les correspondances relatives aux manifestations nautiques visées au sous-paragraphe DPF 2 a, et pour les affaires visées au sous-paragraphe DPF 2 b :**

Mme Karine LAMBERSENS, chef de l'unité lacs (direction),
 M. Stéphane GRAND, adjoint au chef de l'unité lacs, référent lac d'Annecy (direction),
 M. Eric GUICHON, chef de l'unité territoriale de Thonon,
 M. Eric LEDEZ, adjoint au chef de l'unité territoriale de Thonon, chef du pôle lac Léman,
 M. Damien ASSADET, chef du service eau, environnement (SEE),
 M. Thomas RIETHMULLER, adjoint au chef du service eau, environnement (SEE),
 M. Stéphane VIALLET, chef du service transition énergétique et mobilités (STEM),
 M. Laurent KOMPF, chef du service aménagement, risques (SAR),

*** pour les affaires visées au sous-paragraphe DPF 1 d :**

Mme Mélanie BRUNIE, chargée de secteur lac d'Annecy à l'unité lacs (direction),
 Mme Katherine ANDRE, chargée de secteur lac Léman à l'unité territoriale de Thonon,
 M. Didier PEYROT, chargé de secteur lac Léman à l'unité territoriale de Thonon,

*** pour les affaires visées au paragraphe DPF 1 :**

Mme Anne DUMÉ, chargée de mission politique de l'eau, digues et gestion du DPF non navigable (SEE),
 Mme Agnès PATRIARCA, chef de la cellule milieux aquatiques (SEE-CMA).

1 - 12 - Pour les affaires visées au chapitre RCR – Routes et circulation routière :

*** pour l'ensemble de ces affaires :**

M. Stéphane VIALLET, chef du service transition énergétique et mobilités (STEM),
 Mme Delphine ROTH LISBERGER, adjointe au chef du service transition énergétique et mobilités (STEM),
 chef de la cellule sécurité routière (STEM-CSR),
 M. Laurent KOMPF, chef du service aménagement, risques (SAR),

*** pour les affaires visées au paragraphe RCR 2 :**

M. Lionel PUPPIS, chef de la cellule déplacements (STEM-CD).

1 – 13 – Pour les affaires visées au chapitre EN – Énergie – Aides à l'électrification rurale

*** pour l'ensemble des affaires :**

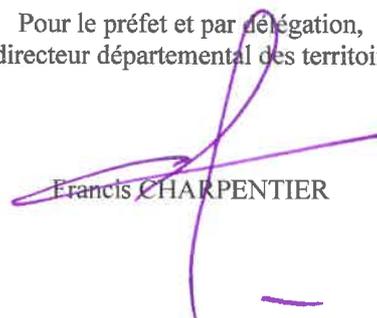
M. Stéphane VIALLET, chef du service transition énergétique et mobilités (STEM),
 Mme Delphine ROTH LISBERGER, adjointe au chef du service transition énergétique et mobilités (STEM),
 chef de la cellule sécurité routière (STEM-CSR),
 M. Laurent KOMPF, chef du service aménagement, risques (SAR).

Article 2 – Toutes dispositions antérieures au présent arrêté sont abrogées.

Article 3 – Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication. La saisine de la juridiction administrative peut se faire par voie dématérialisée via le portail "Télérecours", accessible à l'adresse suivante : www.telerecours.fr comprenant l'accès à « Télérecours citoyens ».

Article 4 - Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Pour le préfet et par délégation,
le directeur départemental des territoires,



Francis CHARPENTIER

74_Préf_Préfecture de Haute-Savoie

74-2020-08-24-053

ARRETE N° PREF/DRHB/BOA/2020-061
portant délégation de signature en matière
d'ordonnancement secondaire
en préfecture et sous-préfectures de la Haute-Savoie



**PRÉFET
DE LA HAUTE-SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général

Le préfet de la Haute-Savoie

le **24 AOUT 2020**

Chevalier de la légion d'honneur
Chevalier de l'ordre national du mérite

ARRETE N° PREF/DRHB/BOA/2020-061

portant délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire
en préfecture et sous-préfectures de la Haute-Savoie

VU la loi organique n° 2001.692 du 1er août 2001 relative aux lois de finances
modifiée par la loi organique n° 2005.779 du 12 juillet 2005 ;

VU la loi d'orientation n° 92.125 du 6 février 1992 relative à l'administration
territoriale de la République ;

VU la loi n° 82.213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des
départements et des régions ;

VU le décret n° 2015-510 du 7 mai 2015 portant charte de la déconcentration ;

VU le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et
comptable publique ;

VU le décret n° 2004.374 du 29 avril 2004 modifié par le décret n° 2005.1621 du 22
décembre 2005 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des
services de l'État dans les régions et dans les départements ;

Rue du 30^{ème} régiment d'infanterie - BP 2332 -
74034 Annecy cedex
Tel : 04 50 33 60 00
Mél : pref-boa@haute-savoie.gouv.fr
<http://www.haute-savoie.gouv.fr/>

1/4

Préfecture labellisée Qual-e-Pref
depuis le 18 décembre 2019.
Modules 1 et 7 : Relation générale avec
les usagers & Communication
d'urgence en cas d'événement majeur



VU le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de M. Alain ESPINASSE, préfet, en qualité de préfet de la Haute-Savoie ;

VU les décrets nommant Mme Florence GOUACHE, secrétaire générale de la préfecture de la Haute-Savoie, M. Wahid FERCHICHE, directeur de cabinet du préfet de la Haute-Savoie, M. Bruno CHARLOT, sous-préfet de l'arrondissement de Bonneville, M. Richard-Daniel BOISSON, sous-préfet de l'arrondissement de Thonon-les-Bains et M. Jean-Luc BLONDEL, sous-préfet de l'arrondissement de Saint-Julien-en-Genevois ;

VU l'ensemble des arrêtés ministériels et des arrêtés des préfets de région portant règlement de comptabilité publique pour la désignation des ordonnateurs secondaires et de leurs délégués ;

VU les décisions préfectorales affectant les agents au sein des services de la préfecture de la Haute-Savoie ;

SUR proposition de Mme la secrétaire générale de la préfecture de la Haute-Savoie,

A R R E T E

Article 1 : Dans le cadre de la gestion des crédits pour lesquels le préfet du département de la Haute-Savoie est ordonnateur secondaire, délégation est donnée pour la signature des commandes, contrats et marchés, subventions et décisions individuelles, la constatation du service fait et l'établissement de tous certificats nécessaires à certaines demandes de paiement à :

- Mme Florence GOUACHE, secrétaire générale de la préfecture.

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Florence GOUACHE, délégation est donnée au sous-préfet chargé de son intérim et de sa suppléance.

Article 2 : La délégation de signature prévue à l'article 1 du présent arrêté est donnée à :

- M. Wahid FERCHICHE, directeur de cabinet du préfet de la Haute-Savoie pour les dépenses relevant du cabinet et de sa résidence dans la limite des crédits alloués.
- M. Nicolas GAILLARD, attaché principal, chef du bureau de la représentation et de la communication de l'État, dans le cadre des dépenses effectuées par carte achat pour les affaires relevant du cabinet.
- M. Richard-Daniel BOISSON, sous-préfet de l'arrondissement de Thonon-les-Bains, pour les dépenses relevant de la sous-préfecture de Thonon-les-Bains, et de sa résidence dans la limite des crédits alloués.
- Mme Anne-Gaëlle BAILLY, attachée principale d'administration de l'État, secrétaire générale de la sous-préfecture de l'arrondissement de Thonon-les-Bains dans le cadre des dépenses effectuées par carte achat pour les affaires relevant de la sous-préfecture de Thonon-les-Bains.

- M. Bruno CHARLOT, sous-préfet de l'arrondissement de Bonneville, pour les dépenses relevant de la sous-préfecture de Thonon-les-Bains, et de sa résidence dans la limite des crédits alloués.
- Mme Isabelle ANTHONIOZ, attachée d'administration de l'État, secrétaire générale de la sous-préfecture de l'arrondissement de Bonneville dans le cadre des dépenses effectuées par carte achat pour les affaires relevant de la sous-préfecture de Bonneville.
- M. Jean-Luc BLONDEL, sous-préfet de l'arrondissement de Saint-Julien-en-Genevois pour les dépenses relevant de la sous-préfecture de Saint-Julien-en-Genevois, et de sa résidence dans la limite des crédits alloués.
- M. Aurélien PELTAN, attaché principal d'administration de l'État, secrétaire général de la sous-préfecture de l'arrondissement de Saint-Julien-en-Genevois dans le cadre des dépenses effectuées par carte achat pour les affaires relevant de la sous-préfecture de Saint-Julien-en-Genevois.

Article 3 : Délégation de signature est donnée sur le programme 161 pour un montant limité à 1000 euros par demande d'engagement juridique, à Mme Catherine HALLER, attachée principale d'administration de l'État, cheffe du service interministériel de défense et de protection civiles.

Article 4 : La délégation de signature prévue à l'article 1 du présent arrêté est donnée sur les programmes 354, 723, 348, 349, 148, 216 et 176 sans limitation de montant à Mme Nathalie BRAT, attachée hors classe d'administration de l'État, directrice des ressources humaines et du budget.

De plus, Mme Nathalie BRAT est autorisée à :

- signer électroniquement les marchés supérieurs à 25 000 € dans l'outil PLACE ;
- les demandes de paiement et autres pièces concernant la comptabilité de l'État, y compris les admissions en non valeur de créances de l'État étrangères à l'impôt et au domaine, les décisions d'opposition ou de relèvement de la prescription quadriennale ;
- les ordres de recettes rendus exécutoires ;
- tous documents, demandes de paiement et autres pièces concernant la comptabilité de l'État et relatifs au budget de fonctionnement et au patrimoine immobilier de la préfecture, à l'action sociale du ministère de l'intérieur, à la prise en charge des indemnités, allocations, prestations familiales et rémunérations de l'ensemble des personnels dont la gestion est assurée par la préfecture de la Haute-Savoie.

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Nathalie BRAT, la délégation de signature dans les programmes précédemment énumérés, est donnée, dans la limite de 2000 €, à Mme Hélène DOUSTEYSSIER, attachée principale d'administration de l'État, déléguée aux finances et à la logistique ; et en cas d'absence ou d'empêchement simultané de Mmes Nathalie BRAT et Hélène DOUSTEYSSIER, à Mme Catherine MARCINKOWSKI, attachée principale d'administration de l'État, cheffe du bureau des ressources humaines, et à Mme Aurélie DUMONT, attachée d'administration de l'État, animatrice de formation.

Article 5 : Dans le cadre de l'exécution des dépenses de l'État relevant des programmes énumérés dans le tableau annexé, délégation de signature est donnée à Mme Marie-Ange DEPOLLIER, secrétaire administrative de classe supérieure de l'intérieur et de l'outre-mer, coordinatrice départementale des dépenses à la préfecture de la Haute-Savoie et, en cas d'absence ou d'empêchement, à Mme Christine DUFFAUD, adjointe administrative principale de 2ème classe de l'intérieur et de l'outre-mer, sa suppléante pour signer les ordres de payer relatifs aux dépenses traitées en flux 4 du ressort du service facturier de la DRFIP Auvergne-Rhône-Alpes.

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Marie-Ange DEPOLLIER et de Mme Christine DUFFAUD, Mme Catherine DEPRES, adjointe administrative principale de 1ère classe, assure l'intérim du poste avec délégation identique.

Article 6 : Toutes dispositions antérieures au présent arrêté sont abrogées.

Article 7 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 8 : La secrétaire générale de la préfecture de la Haute-Savoie,
le directeur départemental des Finances publiques de l'Isère,
le directeur régional des Finances publiques du Rhône
sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Haute-Savoie.

Le préfet



Alain ESPINASSE

